



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

**Les facteurs et cadres ne sont pas de la chair à canon de La Poste ou des Syndicats.**

**Parce qu'ils assurent un service public dignement, malgré le contexte et les moyens dont ils disposent, ils méritent mieux que cette situation absurde de guérilla entre La Poste et un syndicat !**

Colombes, le 3 octobre 2018.



L'expertise sur l'accord national « conditions de travail distri » pour la plaque de Colombes s'est clos par le rendu du Cabinet SECAFI le 2 octobre, après près d'un an et demi alors que la moyenne des expertises se situe à 3 mois après la commande par le CHSCT ! La suite est surprenante : les représentants qui l'ont demandée, l'ont fait pour s'opposer à la déclinaison de cet accord. Tous les moyens ont été utilisés pour retarder au maximum le compte-rendu du cabinet d'expert. Et au final, ils réclament l'application de l'accord ! Mais que de temps (et d'argent) perdu...pour ça !

La semaine précédente, une expertise a été commandée par les mêmes, sur la réorganisation de La Garenne-Colombes. La conséquence est que toutes les avancées obtenues dans la négociation sont passées par pertes et profits (tournées dédiées, emplois...) ! Pour au final se retrouver dans la configuration de l'expertise sur l'accord national ? Du grand n'importe quoi !

La CFDT dénonce cette irresponsabilité qui conduit à sacrifier l'intérêt des agents et cadres de la plaque de Colombes sur l'autel de l'intérêt politique d'une organisation syndicale. Car oui, ce n'est pas sans conséquences pour le personnel, notamment sur l'expertise de l'accord national, qui, pour les facteurs polyvalents-remplaçants, ont fait perdre le bénéfice de 7 euros par jour depuis...mai 2017 ! Sans compter la limitation de la sécabilité durant cette période !

Et d'expertises en expertises, les problèmes eux, demeurent ! Et c'est à La Poste et à ses représentants d'y apporter des réponses. C'est urgent ! La CFDT estime que le personnel n'a pas à être otages de ce bras de fer politique : il a suffisamment perdu sans avoir en plus à trinquer encore dans leur quotidien de travail !

#### **La CFDT exige :**

- **Des moyens pour travailler :** matériels (tabourets...); EPI autant que de besoin ; dessertes aux normes, en nombre et fonctionnelles...
- **Des emplois en CDI pour combler les emplois vacants :** en Cédésant les CDD, intérimaires et apprentis donnant satisfaction, et en recrutant en externe.

La CFDT revendique que la prime de remplacement soit octroyée rétroactivement aux rouleurs, même s'ils ne sont pas encore facteurs polyvalents, car ils ont été largement pénalisés par l'expertise sur l'accord national ! Et bien sûr, l'application de l'accord distri, rien que l'accord, mais tout l'accord !

C'est à ce prix que La Poste devra répondre à l'insatisfaction des agents, cadres et clients de la plaque de Colombes !

 **AVEC NOUS,  
DONNEZ DE LA VOIX  
À VOTRE VOIX**